



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT 63-2016 – *RÈGLEMENT OMNIBUS ABROGEANT DIVERS RÈGLEMENTS NOTAMMENT DEVENUS OBSOLÈTES OU POUR LEQUEL LA VILLE NE DÉTIENT PLUS DE POUVOIR HABILITANT AINSI QUE LEURS AMENDEMENTS*

RÈGLEMENT 42-2015-1 – *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 42-2015 – RÈGLEMENT SUR LA GESTION DES ARBRES EN CAS DE RISQUE D'ÉPIDÉMIE – AFIN D'ÉTABLIR QUE LES ARBRES MORTS OU CERTAINS ARBRES MALADES CONSTITUENT UNE NUISANCE*

RÈGLEMENT 64-2017 – *RÈGLEMENT SUR LES TAXES ET LES COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2017*

AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors de la séance ordinaire du 21 décembre 2016, le Conseil municipal de la Ville de Montréal-Est a adopté les règlements 63-2016, 42-2015-1 et 64-2017. Les règlements 63-2016 et 42-2015-1 entrent en vigueur conformément à la loi. Le règlement 64-2017 entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017.

Ces règlements sont déposés au bureau du greffier où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À MONTRÉAL-EST, CE 28 DÉCEMBRE 2016.

Roch Sergerie, avocat et OMA
Greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

RÈGLEMENT 63-2016 – *RÈGLEMENT OMNIBUS ABROGEANT DIVERS RÈGLEMENTS NOTAMMENT DEVENUS OBSOLÈTES OU POUR LEQUEL LA VILLE NE DÉTIENT PLUS DE POUVOIR HABILITANT AINSI QUE LEURS AMENDEMENTS*

RÈGLEMENT 42-2015-1 – *RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 42-2015 – RÈGLEMENT SUR LA GESTION DES ARBRES EN CAS DE RISQUE D’ÉPIDÉMIE – AFIN D’ÉTABLIR QUE LES ARBRES MORTS OU CERTAINS ARBRES MALADES CONSTITUENT UNE NUISANCE*

RÈGLEMENT 64-2017 – *RÈGLEMENT SUR LES TAXES ET LES COMPENSATIONS POUR L’ANNÉE 2017*

Je, soussigné, Roch Sergerie, greffier de la Ville de Montréal-Est, certifie que l’avis public portant le même objet a été publié dans l’édition du mercredi 28 décembre 2016 du journal *l’Avenir de l’Est* et affiché le 22 décembre 2016 à l’hôtel de ville de Montréal-Est situé au 11370, rue Notre-Dame Est.

DONNÉ À MONTRÉAL-EST, CE 28 DÉCEMBRE 2016.

Roch Sergerie, avocat et OMA
Greffier